



# Droit international de l'eau douce

## Cours en ligne

14 septembre au 22 octobre 2015



### Postulez en ligne

[unitar.org/unitar.org/event/droit-inter-eau-douce](http://unitar.org/unitar.org/event/droit-inter-eau-douce)

Formation gratuite pour les  
candidats sélectionnés



UN Photo/Olivier Chassot



[info.ilp@unitar.org](mailto:info.ilp@unitar.org)



**UNIVERSITÉ  
DE GENÈVE**

FACULTÉ DE DROIT



**unitar**

United Nations Institute  
for Training and Research



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Direction du développement et  
de la coopération DDC



## Aperçu

Le cours « Droit international de l'eau douce » est une initiative de l'Institut des Nations Unies pour la Formation et la Recherche (UNITAR), la Plateforme pour le droit international de l'eau douce de l'Université de Genève et la Direction suisse du développement et de la coopération.

Ce cours vise à apporter aux professionnels travaillant dans la négociation ou la mise en œuvre des traités relatifs aux ressources en eaux douces, une connaissance approfondie des principes et des normes qui régissent l'utilisation, le partage, la gestion et la protection de ces ressources naturelles épuisables. Ce cours permet aux participants de créer, d'interpréter et de mettre en œuvre des cadres juridiques pour une protection et gestion effectives des eaux transfrontières.

## Contenu

Ce cours contient 5 modules couvrant les principes et les sources de droit international (module optionnel), les principes de droit et la régulation internationale sur les ressources en eaux transfrontières, ainsi que les relations de cette dernière avec le droit de l'environnement, les droits de l'homme et le droit international économique.

Le module optionnel est spécialement adressé aux participants n'ayant pas de formation juridique.


## Objectifs d'apprentissage

A la fin du cours, les participants seront en mesure de décrire les principes clés de droit international de l'eau douce, ainsi que d'expliquer l'interaction entre les accords globaux, régionaux et spécifiques sur l'eau. Ils seront capables d'identifier non seulement les liens entre le droit international économique, le droit humanitaire et les droits de l'homme, mais aussi ceux entre la gestion et la protection des ressources en eaux douces.

Les participants analyseront des situations concrètes et appliqueront les principes clés et les normes du droit sur les ressources en eaux transfrontières, afin d'identifier sa relation avec d'autres domaines du droit international.

## Durée et charge de travail

Ce cours se déroulera sur 5 semaines et demie. En moyenne, le temps de travail est de 10 heures/semaine pour un total approximatif de 45 heures d'apprentissage.



Les participants auront libre accès, à tout moment, au contenu du cours, aux activités d'évaluation et aux matériels d'apprentissage. Les activités de groupe seront limitées dans le temps et devront être accomplies en conformité avec le programme d'étude.

## Méthodologie

Le cours propose des leçons interactives et des ressources supplémentaires telles que des liens vers des informations complémentaires et un glossaire des termes juridiques, ceci constitue la méthode d'apprentissage principale. Des vidéos d'experts juridiques internationaux qui abordent des questions clés en droit international de l'eau douce constituent le second composant de la méthodologie utilisée dans le cours.

Cette approche est complétée par des activités de groupe pratiques telles que des exercices basés sur des scénarios, un travail de recherche guidé et des forums de discussion. Tout au long du cours, les participants apprendront les uns des autres et interagiront avec le facilitateur qui les guidera et les soutiendra dans leur processus d'apprentissage.

## Public cible

Ce cours est destiné aux cadres de ministères et d'agences gouvernementales traitant des questions liées aux eaux transfrontières, aux négociateurs, aux spécialistes des institutions pertinentes travaillant dans le domaine de la gestion de l'eau douce, aux représentants des ONG et aux professeurs de droit international.

## Procédure d'inscription

Pour faire une demande d'inscription à ce cours, les candidats doivent être âgés de 25 à 50 ans et posséder des connaissances préalables dans le domaine du droit, des sciences politiques, de l'économie ou des relations internationales, ou avoir une expérience professionnelle dans la gestion de l'eau douce.

Le cours étant dispensé en français, une maîtrise courante de cette langue à l'écrit est requise.

Les candidats peuvent faire leur demande de participation au cours en remplissant le formulaire en ligne disponible à l'adresse suivante: <https://www.unitar.org/event/fr/droit-inter-eau-douce> et en attachant leur CV et lettre de motivation.

## Procédure de sélection

Une commission analysera les candidatures et sélectionnera 35 participants qui auront accès au cours gratuitement.

Le critère de sélection est basé sur les connaissances préalables des candidats, la pertinence de leurs activités professionnelles, leurs compétences linguistiques et leur tranche d'âge. Les femmes et les demandes de candidats issus des pays les moins développés ou en développement seront privilégiées.

La procédure de sélection se terminera le 24 août. Seuls les candidats sélectionnés seront avertis par e-mail.